
LONDRES – Réunion publique du conseil de la GNSO
Mercredi 25 juin 2014 – 13h00 à 15h00
ICANN – Londres, Angleterre

INCONNU: Très bien, nous allons commencer dans une à deux minutes. Donc encore une à deux minutes de patience.

JONATHAN ROBINSON: Et bien, veuillez s'il vous plaît prendre place. Nous allons commencer dans une minute.

Et bien, on prêt à lancer l'enregistrement. Parfait, très bien.

Et bien bon après-midi à toutes à tous, nous somme à Londres. Bienvenue à la réunion publique du Conseil GNSO. Une réunion tout à fait exceptionnelle, puis que nous sommes ici à la réunion de l'ICANN durant toute cette semaine. Donc c'est très agréable, nous aurons un magnifique gala ce soir, en tant que résident de cette belle ville de Londres. Je vous souhaite la bienvenue, je suis très content, que vous soyez venu nous rendre visite. Merci beaucoup à cette réunion du Conseil GNSO. Nous allons commencer par faire l'appel et voir qui est présent. Merci beaucoup.

BRET FAUSETT: Présent.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

CHING CHIAO: Présent.

JONATHAN ROBINSON: Présent.

JAMES BLADEL: Présent.

YOAV KEREN: Présent.

VOLKER GREIMANN: Présent.

THOMAS RICKERT: Présent..

GABRIELA SZLAK: Présent.

JOHN BERARD: Présent.

BRIAN WINTERFELDT: Présent.

PETTER RINDFORTH: Présent.

OSVALDO NOVOA: Présent.

TONY HOLMES: Présent.

GLEN de SAINT GÉRY: Présent.

MARIA FARRELL: Présent.

GLEN de SAINT GÉRY: Amr Elsadr est absent et nous avons à sa place Robin Gross, Robin Gross est de retour.

ROBIN GROSS: Présent.

DAVID CAKE: Présent.

MAGALY PAZELLO: Présent.

AVRI DORIA: Présent.

KLAUS STOLL: Présent.

DANIEL REED: Présent.

JENNIFER WOLFE: Présent.

ALAN GREENBERG: Présent, Liaison de l'ALAC

PATRICK MYLES: Présent, du ccNSO.

GLEN de SAINT GÉRY: Merci beaucoup Jonathan.

JONATHAN ROBINSON: Merci beaucoup. Nous allons maintenant voir s'il y a une mise à jour sur les déclarations d'intérêt comme vous le savez. Nous devons enregistrer en ligne pour les membres du Conseil d'Administration. Donc est-ce qu'il y a une mise à jour sur les déclarations d'intérêts.

Nous allons maintenant passer au prochain point 1.3 pour avoir la possibilité d'amender l'ordre du jour. J'ai quelques propositions ici que j'aimerais faire. Nous avons donc plusieurs décisions que nous devons prendre, y compris le numéro 10 pour prendre ne compte le travail du GAC. Consultation du GAC, donc 10 devrait devenir plutôt 7,8, et 9. Et 7 être enfin d'ordre du jour. Maguy Serad, qui est à la tête du Département Conformité, est présente ici, et elle adressera le point #7. Je sais que on a n'a pas beaucoup de temps. J'apprécie beaucoup votre présence Madame Maguy Serad, spécialiste de la conformité à l'ICANN. Donc je vous remercie beaucoup de cela. Donc s'il y a d'autres commentaires dans cet ordre du jour.

BRET FAUSSET

- Excusez-moi-

J'ai suggère que nous trouvions le temps pour parler étapes prochaines pour le groupe de travail d'experts. Il semble qu'il y a eu beaucoup de débats entre les membres du groupe d'experts, durant cette semaine. Le GNSO va sûrement recevoir leurs rapports et recevoir plus de travail à ce sujet. Donc en tant que conseil, nous devons prendre ne compte qu'a fait le groupe de travail.

JONATHAN ROBINSON: Oui, tout à fait, vous avez raison. Je suis d'accord. Je vais mettre cela sur les autres points. Beaucoup d'entre nous n'ont pas encore pu digérer ce long rapport que vous le savez, qui a été publié, il y a de cela seulement quelques jours, donc je crois que c'est bien d'en parler quand même, de parler des prochaines étapes. Donc nous allons en parler un peu plus tard. D'autres commentaires sur l'ordre du jour?

Très bien, nous notons le statut du procès-verbal de la réunion antérieure qui a été mise en ligne, et nous pouvons donc passer à l'item #2, analyse des actions qui ont été prise, et des projets qui sont en cours. J'aimerais me concentrer sur ce qui a besoin de notre attention. Donc nous avons parlé de ce plan stratégique. Nous avons eu une longue discussion à ce sujet avec le ccNSO, et nous n'avons pas eu l'impression que lorsqu'on s'est rencontré avec le ccNSO que nous allions faire autre chose que cela. Mais indirectement, je ne dois pas suggérer que le ccNSO n'a pas fait son travail. Est-ce que quelqu'un a un commentaire à ce sujet?

Je crois que la période de commentaire est peut-être close me semble-t-il., donc que quelqu'un veut m'éclairer sur à ce sujet. Donc très bien, on a besoin d'une liaison au groupe de mise en place du WHOIS. Et normalement Amr a fait cela, et dans son absence, je ne peux pas prendre cette décision, en son nom et en son absence. Je crois que nous avons couvert à peu près tout le reste. Donc indiquez-moi si je me trompe ou si j'ai oublié quelque chose. Des commentaires sur la liste de projet. Quelque chose devrait être ajoutée à ce jour maintenant. Très bien, Avri vous avez la parole.

AVRI DORIA: Oui, très bien. Avri au micro et j’aurais dû regarder ça un peu plus tôt, mais est-ce que nous devons approuver la charte au sujet de la gouvernance de l’Internet du groupe de travail?

JONATHAN ROBINSON: C’est une bonne question qui a été soulevé par Rafik dans notre réunion informelle hier et qui a été soulevé dans la liste de projets. En tant que Président, j’ai parlé à Olivier également très rapidement. Et j’ai indiqué que on n’a pas eu la possibilité, le temps de se pencher là-dessus. On je pense qu’on va mettre ça sur la liste d’action. On a bien l’intention de traiter cela, mais on n’a pas encore eu le temps de le faire. Merci beaucoup à vous de nous rappeler cela.

Très bien, l’item 3, liste de consentement. Nous avons la confirmation e Becky Burr du ccNSO et John Berard comme étant co-président permanent pour le groupe de travail cross-communautaire sur le cadre des principes opérationnelles CWG. Donc je ne sais pas si je vais m’objecter à cela. J’espère John que vous n’allez pas objecter à ce que cela reste sur la liste de consentement. John, vous voulez intervenir?

JOHN BERARD: Oui, Becky Burr est très heureuse également d’être coprésidente permanente.

JONATHAN ROBINSON: Oui, je suis sûr également que vous êtes très très satisfait. Nous sommes ravis de cette décision.

J'aimerais féliciter John avec ces acronymes, avec ces acronymes, maintenant puissance 2.

Donc nous avons maintenant quelque chose de plus substantiel: le point #4. C'est une motion d'approbation dont nous avons déjà parlé qui a été remise à plus tard, et qui a l'approbation d'une charte pour le PDP pour le groupe de travail pour l'IGO et INGO accès à des droits et des mécanismes de protection. Thomas, vous voulez peut-être représenter la motion et mettre cela en contexte. Je crois que vous pouvez nous remettre ça en contexte qu'on puisse en parler un petit peu.

THOMAS RICKERT: Oui merci Jonathan, vous vous rappelez peut-être que l'année dernière le conseil a l'unanimité a adopté un ensemble de recommandations en ce qui concerne les IGO et INGO. Et que les recommandations que vous aviez adoptées à l'époque étaient d'ouvrir un PDP [inintelligible] de développement de politiques ayant trait aux mécanismes de protections de droits pour les organisations pouvant en bénéficier, que nous avons identifiées. Avec ce motion nous sommes [allons] maintenant institutionnalisé et approuvé donc cette charte.

JONATHAN ROBINSON: Oui tout à fait merci. Donc, pour m'assurer que tout soit clair en tant que conseil nous avons eu la possibilité. Nous nous sommes préparés ce weekend d'en parler un petit peu. Et nous avons une réunion publique.

Nous sommes devant vous, toutes les personnes dans la salle, peuvent apporter leur propre point de vue. Il y a un micro qui est dans la salle. N'hésitez pas à venir au micro et à vous exprimer. Si vous voulez effectuer des contributions sur un de ces sujets. Donc je vais demander des commentaires, avant que l'on passe à un éventuel vote. Contribution au micro. Je donne la parole dans la salle à Chuck Gomes.

CHUCK GOMES:

Oui, je l'ai dit à certains d'entre vous de manière privée. Mais je vous encourage fortement de faire cela avant que le groupe de travail démarre. Parce qu'il y a eu quelques conversations avec les membres du GAC au sujet de ce problème. J'ai entendu dire que la réunion avec le conseil d'administration a abordé cela. Donc ce que je suggère, c'est d'accepter cette motion mais je vois que c'est une excellente possibilité, même si ce n'est pas finalisé. Je le comprends bien. Ça permet de travailler, d'avancer de mieux comprendre les positions du gouvernement sur ce point précis. Merci beaucoup.

JONATHAN ROBINSON:

Merci Thomas et Avri.

THOMAS RICKERT:

Oui, merci Chuck de votre excellent commentaire. Au GAC, je pense que ce PDP semble être une opportunité de collaboration donc c'est satisfaisant, nous avons un note au GAC. Jonathan a envoyé une note à Heather Dryden ce matin, hier soir, je ne sais plus donc très, où nous

avons souligné que nous voudrions continuer la conversation sur ce sujet.

Un point que j'aimerais rajouter à mes remarques préliminaires, serait le suivant. Le résultat de ce PDP, si vous ne connaissez pas bien, ce qu'on a fait ce weekend au GNSO, et bien vous pouvez prendre note du fait qu'un résultat n'est pas d'amender l'UDRP ou l'URS. Non, on y a parlé, et on a travaillé là-dessus il y a de cela quelques années. Il y a beaucoup des membres de la communauté qui m'ont dit: « Mon Dieu c'est un travail énorme! est-ce-que c'est faisable? ». Don pour le souligner une nouvelle fois, le résultat est de ne pas avoir quelque chose de nouveau? je ne voudrais pas dire avant l'heure quel sera le résultat du PDP, mais ce n'est pas quelque chose qui changera dans leur teneur l'UDRP et l'URS.

AVRI DORIA:

Oui, merci beaucoup Chuck. Je crois que il faut réfléchir à la possibilité, peut-être d'avoir un programme pilote à ce niveau, ce travail de collaboration. Et un autre point, nous devons peut-être rajouter quelque chose, quelques explications au niveau du groupe de travail. Au niveau de la règle, majoritaire pour faciliter le travail du groupe, donc nous devons renforcer les capacités, qu'est-ce-que ça signifie de participer à un groupe de travail?, et comment ça fonctionne-t-il un groupe de travail? Comment atteint-il le consensus? enfin de compte, même si quelqu'un n'est pas totalement satisfait.

JONATHAN ROBINSON: Merci beaucoup. Merci de cette référence au groupe de consultation. C'est quelque chose de positif selon moi, comme l'a dit Chuck, on structure beaucoup plus notre relation avec le GAC, et il y a beaucoup de bonne volonté. C'est un processus qui va se poursuivre, qui doit se poursuivre. Donc c'est noté. J'aimerais confirmer que sur la liste, c'est indiqué que j'ai envoyé une lettre. Vous l'avez tous vu. Une lettre formelle qui informe le GAC de nos intentions. J'en ai parlé lors de notre séance de préparation. Envoyer une autre lettre ne suffit pas, envoyer des lettres ne suffit pas. Mais nous indiquons qu'il y a un travail constant qui se poursuit.

BRET FAUSETT: Donc moi, je crois que un résultat possible de ce groupe de travail et qu'ils ont conclu que un processus pour les marques déposées ne convient pas aux ONG. Et que les marques déposées ont des caractéristiques tout à fait spécifiques. Je crois que c'est un résultat possible. Faut bien comprendre que c'est une possibilité. Donc si on décide de ne pas changer de processus d'URS et d'UDRP, et bien participer au groupe de travail permettra de mieux comprendre cela et le raisonnement qu'il y a derrière. Si l'on choisit cette voie ou une autre.

JONATHAN ROBINSON: Merci beaucoup Bret. D'autres commentaires ou questions? Très bien, n'en voyant pas. Nous allons passer maintenant au vote. Donc vous noterez qu'il faut un tiers de toutes les différentes entités.

[MARIKA KONINGS:] [Juste pour vous indiquer qu'il y a un espace vide dans le texte pour la liaison]

JONATHAN ROBINSON: Oui, vous m'avez rappelé Marika un très bon point. Il faut qu'il y ait une liaison, une personne liaison, qui soit nommé donc travailler donc avec ce groupe de travail. Est-ce-que quelqu'un se porterait volontaire?

Merci beaucoup Peter, très très bien c'est adjugé, c'est vendu.

Et bien Peter a eu l'enchère la plus haute, et nous pouvons inscrire le nom de Peter en tant que liaison avec ce groupe de travail.

D'autres objections au vote. Nous allons voter à main levée si cela vous convient.

Et bien allons-y! tous ceux n'étant pas en faveur de la motion lèvent la main. Robin Gros un vote négatif, nous l'enregistrons.

Des abstentions par rapport au vote. Tous ceux en faveur lèvent la main.

Merci beaucoup. Nous allons enregistrer le résultat du vote. La motion est entérinée.

Et bien nous allons maintenant passer à l'item #5. C'est une motion pour évaluer le nouveau programme gTLD. C'est une motion qui est présenté par Bret Fausset.

Bret Fausset, vous avez donc la parole pour nous présenter la motion.

BRET FAUSETT:

Considération et évaluation du nouveau programme des gTLD, je ne vais pas vous lire la motion, vous l'avez sur le site Wiki. Vous pouvez la trouver facilement. Et bien, si l'on repart en arrière depuis 2005, nous avons un long processus pour le gTLD. Beaucoup de décisions, beaucoup d'analyses internes, beaucoup de processus et de mécanismes existant à ce niveau. Y compris la création d'une commission analysant les problèmes du premier round et anticipant les problèmes au niveau des procédures pour l'addition de nom de premier niveau et donc comment allons-nous effectuer cela. Il me semble que c'est prématuré d'identifier les problèmes alors qu'aucun petit groupe ne peut anticiper tous les problèmes que l'on pourrait rencontrer.

Donc pour commencer le processus, nous avons créé un groupe de travail pour identifier ces problèmes. Ça sera la première étape, et ça sera une commission très ouverte ou un amendement amical se fera, mais une commission ouverte de la communauté pour prendre ne compte les problèmes, et je pense nous serons en mesure d'avoir un ensemble tout à fait neutre au niveau du libellé tout à fait approprié qui pourrait être analysé plus tard par le GNSO. Je ne vois pas de problème de litige, de différents possible à ce niveau. Je crois qu'il ne faudra pas faire de plaidoyer, et que ça serait de toute façon tout à fait inutile. On peut utiliser le personnel, le soutien du personnel et ensuite effectuer un rapport au GNSO.

Le deuxième rapport c'est au Conseil central, on demande ce qu'on a fait au Conseil d'administration, on veut voir ce qu'ils veulent faire pour leur rapport concernant les problèmes, et l'expérience que nous avons

eu à notre niveau est différente de celle de l'expérience du Conseil d'Administration, qui a géré différemment les problèmes ces dernières années, puis que ils doivent travailler avec toute la communauté GNSO. Donc on va leur demandé leur avis.

Et le troisième point, c'est une série de compte rendu de progrès de ce qui a été fait, de ce qu'on anticipe faire d'ici quelque temps ce sur quoi l'ICANN travaille, pour qu'on puisse s'organiser, organiser notre calendrier de travail. Donc voilà, comment je voulais présenter les choses. Maintenant, je serais prêt à en débattre.

JONATHAN ROBINSON:

Merci beaucoup Bret. Commentaire, question, autre point que vous voudriez soulever?

J'ai proposé un amendement tout à fait amical. Oui, oui, je ne saurais pas vous le présenter.

BRET FAUSETT:

Et ensuite j'aurais une question à Marika. A la suite de cela, un petit problème de cela .

KRISTINA ROSETTE:

En mon nom personnel, je m'exprime pour dire que je ne suis pas opposé à cette question, mais le calendrier, quand est-ce qu'on commence le travail? vous savez que 350 délégations. 1100 qui arrivent. Est-ce que la commission va commencer son travail maintenant?

combien de temps ça va prendre? Vous savez qu'on a toute la délégation à effectuer. Quel mécanisme envisagé vous à prendre en compte pour régler les problèmes qui peuvent survenir? quelle date limite avez-vous fixé? ainsi de suite...

BRET FAUSETT:

Une très bonne question. Pour ce qui est de la troisième résolution, ça peut donc se faire dès maintenant. Pour vérifier un petit peu le travail de la commission, c'est en effet important de commencer maintenant, parce que nous avons encore tout cela très frais à l'esprit. Si on attend un an on aura oublié un tout petit peu tout cela. Donc je crois que ça ne va pas être une commission permanente, mais une commission qui veut durer longtemps, plusieurs années 1 ou 2 ans. Identifier certains problèmes maintenant, ce qui est clair pour tout le monde, et ensuite poursuivre l'analyse de ces questions et découvrir en plus de nouveaux problèmes, qui devront être également analysés par la commission.

CHING CHIAO:

Meri Bret de la motion.

C'est une bonne chose, nous avons des webinaires, qui sont très utiles, donc les comptes rendus de progrès se font de cette manière. Elles nous permettent de capturer nos propres progrès, de les noter, voire si on est efficace, si le déroulement et le lancement du programme se fait bien. Donc à mon avis, ça permet de réfléchir de très près au progrès qui sont réalisés.

JONATHAN ROBINSON: Oui, d'autres commentaires, des inquiétudes? Oui, Marie, vous avez la parole.

MARIA FARRELL: Donc ce travail permettrait d'identifier des thèmes qui sont fermés, et qui pourrait être à nouveau analysé. Mais un exemple, c'est le groupe de soutien, combien de personne le composait et étudier un tout petit peu le mécanisme? donc on peut utiliser, banaliser maintenant différents thèmes et avancer de cette manière. Et avoir un ordre de priorité également, ce matin, nous avons eu un panel des nouveaux groupes TLD et les titulaires de noms de domaines ; et nous avons eu de nombreuses personnes qui ont participé à cela. Et l'on pourrait voir si les questions opérationnelles qui sont parfois très minutieuses sont intéressantes. Mais on peut néanmoins à partir de cela, retrouver des points intéressants et de nombreux thèmes. Il y a une longue longue liste de thèmes, qui pourrait être indiqué et analysé. Voilà, comment on pourra procéder.

JONATHAN ROBINSON: Oui, c'est une suggestion constructive, merci.

VOLKER GREIMANN: Je crois également que la commission et le GNSO peuvent analyser et débattre du round actuel de gTLD, et voir un petit peu les problèmes que l'on eut pour la mise en œuvre de ces lignes de conduite. Il se peut qu'il y ait besoin de révisions sur certaines politiques. Donc je soutiens

tout à fait cette motion, qui me paraît intéressante au niveau de l'évaluation du programme gtLD.

DANIEL REED:

Je soutiens tout à fait cette motion, qui me paraît intéressante au niveau de l'évaluation du programme gtLD. Les gtLD c'est une grosse transition pour nous tous ici à l'ICANN. Et mon grand-père me disait dans la vie on fait de nouvelles erreurs, et ce qui n'est pas bon c'est de faire tout le temps les mêmes erreurs. Mais l'objectif c'est de voir quels sont les leçons que l'on a retiré de nos erreurs passés et de la manière, dont a procédé de par le passé. Analysons cela et nous pourrons apprendre beaucoup.

AVRI DORIA:

Une des raisons pour lesquelles je voulais rebondir là-dessus et soutenir cette motion. Et que il me semble que nous avons déjà vu des motions dans la communauté l'ICANN, et au niveau du personnel également, où on réfléchit au prochain round, à la prochaine étape, à la manière de procéder à l'avenir. Ça c'est une bonne chose, parce qu'on est proactif. Avant même de recevoir de nouveaux dossiers de nom de domaine. C'est important que le GNSO déclare bien que on a réfléchit à ce qu'il faut faire pour ne pas refaire les mêmes erreurs à la prochaine étape, au prochain round. Et c'est pour ça qu'on besoin d'analyse d'évaluation de ce programme et la manière dont a avancé avec les dossiers de demandes de gtLD qui ont été procédé.

JONATHAN ROBINSON: Oui vous avez la parole Yoav.

YOAV KEREN: Oui, je crois que ce qui est important c'est que l'on prenne en compte l'impact économique, les considérations économiques, et l'analyse de ce programme doit être effectué par seulement par seulement d'une manière spécifique, au niveau financier, un avantage financier pour l'ICANN. Ce n'est pas ça que je veux dire. Mais moi je parle en mon nom personnel. Et je pense qu'il encore trop tôt pour tout apprendre. Je ne dis pas qu'on ne devrait pas passer cette motion, mais ça prend du temps. Moi, je crois qu'on doit commencer maintenant. Mais ça va prendre du temps. Il faut analyser les délégations. Il y a une croissance des TLD donc est-ce-que ça fonctionne? est-ce-que ça fonctionne mal? Il faudra voir cela de très près.

JONATHAN ROBINSON: Donc, je crois entendre beaucoup de commentaires positifs de cette motion, et je ne sais pas exactement comment vous allez voter. Mais il me semble...

Je ne veux pas vous forcer à prendre la parole, mais je crois qu'on pourrait procéder de deux manières. On pourrait obtenir plus de volontaires pour se joindre au groupe et peut-être avoir une personne qui dirige ce groupe. Je crois qu'on aura besoin de quelqu'un qui soit à la tête de ce groupe pour qu'il fonctionne bien, qu'il avance.

BRET FAUSETT: Oui, je serais très heureux de pouvoir présider ce groupe. Je propose mon nom, mais si quelqu'un d'autre veut assumer ce rôle, il n'y a pas de problème.

JONATHAN ROBINSON: Oui, merci de le proposer. D'accord, pour l'instant vous pouvez être président intérimaire de ce groupe et une fois que le groupe sera constitué, le groupe décidera de vous garder à la tête de ce groupe ou de choisir une autre personne.

Je pense que nous sommes en position de voter maintenant.

BRET FAUSETT: Attendez avant cela, est-ce que nous acceptons... est-ce qu'il y a quelque chose de formelle par rapport à cet acceptation de la lettre?

JONATHAN ROBINSON: Oui, je crois qu'il y a un changement par rapport... je vous confirme dans un instant quel est le changement.

BRET FAUSETT: Nous changeons dans la première close réserve [résolut], le terme, je cite: « Comité ouvert à celui de groupe de discussion ».

Je voulais répondre à Marika. Excusez-moi, c'est mon deuxième mandat, mais je suis encore nouveau. Et j'ai noté que dans la motion précédente. Il a été dit qu'il y a eu un appel à candidature. Je pensais

qu'il était implicite que si l'on acceptait la première, il y aurait un appel à candidature. C'est un petit peu la rédaction de cette motion. Marika hoche la tête, donc c'est comme ça qu'on va le régler.

JONATHAN ROBINSON: Nous allons procéder au vote. Quelqu'un s'oppose-t-il à cette motion? Abstention, approbation, ceux qui sont en faveur.

Merci Glenn, Motion adopté à l'unanimité.

Bien. Point 6 qui a avoir avec une lettre reçu le 16 juin du NGPC, concernant les identifiants IGO, INGO. Ce qui suit la décision du Conseil d'Administration de l'ICANN, des recommandations de politique du conseil du GNSO concernant les protections IGO, INGO qui n'étaient incohérente vis-à-vis du Conseil du GAC, et une demande du temps supplémentaire pour analyser les recommandations politiques restantes. Donc nous a demandé d'envisager, de prendre en considération certaines des révisions au sein du groupe de travail PDP.

Je crois que nous avons eu une motion qui circuler, qui a identifier les différences entre ce qui a été et ce qui est suggéré. Et il y a un projet de ce qui pourrait être les modifications. Voilà le contexte, et nous ne sommes pas en position de voter là-dessus pour l'instant. Mais nous pouvons discuter ce commentaire.

Thomas.

THOMAS RICKERT:

Merci Jonathan.

Vous vous souviendrez qu'une série de recommandations politiques sur les IGO, INGO et leurs identifiants ont été partiellement adoptées par le Conseil d'administration. Il y a eu certaines recommandations qui entraient en conflit avec les avis existants du GAC. Le NGPC entreprend des efforts pour réconcilier, les tensions/les frictions entre ces avis existants et les recommandations. Donc on l'a analysé. Et certains d'entre vous qui étaient présent lors de la dernière réunion ICANN se souviendront du débat par rapport à la demande du Conseil d'Administration de ne pas rouvrir ce débat. Mais j'aimerais préciser qu'il y a un processus qui existe pour que le GNSO revisite ou revoie les recommandations politiques existantes.

Je ne trouve pas mon mot, mais il y a un processus formel, mais il y a un processus formel qui existe. Donc le GNSO peut agir en fonction de ce processus. Ensuite, on a analysé cette lettre du NGPC, ensuite on s'est rendu compte, qu'il y a deux domaines qui nous préoccupent. L'un qui consiste à faire en sorte qu'il y a ce service de réclamation, et on a recommandé qu'il soit permanent. Les recommandations que nous avons adoptées, stipulent que nous accordions 90 jours pour le service de réclamation.

Deuxième domaine de préoccupation: c'est l'ouverture de droits curatifs, on s'est penché là-dessus. Vous vous souviendrait des discussions qu'on vient d'avoir. C'est en cours. Donc le conseil du GNSO a une tâche potentielle, c'est-à-dire revoir la recommandation politique original adoptée l'année dernière. Donc si cette motion prospère, alors le groupe de travail du PDP se réunira à nouveau pour analyser cette

question. Il y a un domaine, où nous aurions peut-être besoin de plus de précision. C'est la question de savoir si le service de réclamation dont on parle doit servir de pré et de post notification. Ou si ça se limite simplement aux notifications suivantes ou ultérieures.

Donc voilà, un petit peu ce qui nous préoccupe, et voilà ce sur quoi, nous voulions des précisions. Pour savoir quel est exactement la demande qui nous avait été faite.

JONATHAN ROBINSON: Merci Thomas pour cette explication. Nous avons maintenant John et Alan.

JOHN BERARD: Si vous regardez l'ordre du jour d'aujourd'hui. Vous verrez qu'il y a eu beaucoup de travail réalisé afin de passer d'un sentiment où la seule alternative était d'assurer un compromis pour avoir l'opportunité de collaborer. Et je crois que nous voyons de la part du conseil d'administration un signe positif pour que le GAC et le Conseil d'Administration puissent résoudre un problème, et mettre en œuvre une option claire, à savoir ignorer les recommandations unanimes du GNSO ou les avis du GAC. C'est une opportunité, on est en train de la saisir, d'essayer de coopérer de telle sorte que nous puissions répondre aux désirs des deux. Et trouver une solution qui satisfasse les deux par rapport à la motion sur les IGO, INGO, par rapport aux avis du GAC. Il y a cette initiative.

Et ensuite, plus loin dans notre ordre du jour, on va parler de la liaison du GAC. Donc tout cela fait partie d'une nouvelle approche fondée sur la collaboration qui va porter ce fruit, par seulement sur cette question là, en particulier, mais sur d'autres qui vont émerger à l'avenir.

JONATHAN ROBINSON: Merci John.

ALAN GREENBERG: Commentaire très bref. Il est intéressant de voir qu'on nous demande de soutenir ce que nous demande le GAC, ce qu'il propose pour les acronymes de l'IGO. C'est ce que demande le GAC. Donc il y a déjà des compromis sur lesquels ils ont travaillé. Donc je suppose qu'ils en ont parlé avec le GAC, sinon ils ne nous le demanderaient pas. Mais il est intéressant de voir, qu'il y a une situation de compromis là.

Et d'une manière générale. Que ce passe-t-il si on se trompe sur un PDP, ou si le monde change, il faut faire une modification. Est-ce-qu'on doit reprendre depuis le départ cette modification. C'est la première qu'on utilise de nouvelles règles qui nous permettent de faire des modifications dans un PDP sans avoir à revenir en arrière dès le début sur ce PDP. Et donc on a la possibilité de faire des changements parce que jusqu'à présent on n'avait pas de réponses à cette question. Que se passe-t-il s'il faut faire des changements mineurs? Nous envisageons une étape de révision des PDP pour si ce processus de développement des politiques fonctionnait ou pas. Mais que faisons-nous s'il ne fonctionnait pas?

Deuxièmement il est encourageant de voir que le Conseil d'Administration s'est adressé à nous avant de prendre des actions. En nous disons, voyons si on peut travailler ensemble, et tout cela me paraît extrêmement encourageant. Et cela va au-delà de si on approuve cela ou pas.

JONATHAN ROBINSON: C'est vrai, il s'agit du comité du programme des nouveaux gTLD, non pas du comité des nouveaux gTLD.

JAMES BLADEL: Pour ceux, qui ont suivi mes commentaires lors des séances de cette semaine. Je vais peut-être me répéter mais il y a quelque chose éléments qui me préoccupent par rapport à ce qui a été demandé ou ce qui est présenté dans cette lettre. Il y a des demandes de précisions, par rapport à certaines choses, notamment par rapport aux demandes spécifiques du GAC au Conseil d'Administration. J'aimerais également dire que je parle en mon nom personnel, à plusieurs titres, parce que mon groupe de parti-prenante continue... n'a pas encore décidé de sa décision sur cette question. Et j'aimerais noter que au-delà de la substance, j'ai des préoccupations par à la procédure, comme je l'ai dit auparavant, les recommandations qui ont été approuvé lors de la réunion de Buenos Aires ont été le résultat d'un PDP couronné de succès, et reçu par le GNSO d'une manière unanime, puis transmit au Conseil d'Administration. Sachant qu'il y avait certains éléments qui entraient en conflit avec les avis du GAC sur certaines questions. Sachant que cela a compliqué un petit peu les travaux du Conseil

d'Administration, mais je ne sais pas si il nous revient à nous de faire en sorte que leur travail soit plus simple.

Vous savez que ce processus existe pour amender ou réviser les processus, et pour moi, il était là pour veuille à ce que les processus de PDP soient impliqués. Quelle était l'utilisation des informations? et des PDP a mis en place. C'est pas sûr, que les PDP étaient valides, mais je suis préoccupé par le fait que peut-être ces PDP n'étaient pas satisfaisant pour d'autres groupes. Je comprends que cela touche d'autres personnes au-delà du GNSO, et au-delà de notre groupe. Une conversation importante entre le GAC et le Conseil d'Administration sur des choses plus importantes.

Je comprends et peut-être je suis le seul à penser cela, y compris dans ma propre unité constitutive. Mais je pense que c'est quelque chose qu'il faut soulever et j'invite les autres à me dire quel est leur point de vue là-dessus. Sachant que si on avance sur la voie sur laquelle nous semblons être, en donnant des instructions précises à ce groupe de travail ou groupe de travail consultatif quel que soit le nom qu'on lui donne. Attention aux résultats pour ne pas toujours répéter ce processus. Et j'attends vos commentaires là-dessus en maintenant et le moment où la motion va être voté.

JONATHAN ROBINSON:

Oui, c'est un point essentiel, qu'il faut noter, et j'aimerais vous rappeler tous nous sommes engagés Il s'agit ici non pas de vous contre dire mais de renforcer ce qu'a dit James, de travailler de manière efficace avec le Conseil d'Administration et le GAC, mais en nous concentrant sur notre

rôle critique. A savoir, l'espace où la politique du GNSO est faite conformément aux règlements intérieurs, bien sûr, et à une politique juste.

AVRI DORIA:

James. Je ne crois pas que tu sois seul. Par exemple, dans ma volonté de me pencher là-dessus. Je pense qu'on est en train de prendre ce premier pas. Je pense que si on ne finit pas avec une motion qui contient toutes une série de considérants avec de nouvelles informations, etc... Alors je ne vois pas comment on pourrait dire qu'on l'ouvre de nouveau. Donc, je suis tout à fait d'accord avec ce que tu as dit. Je crois que c'est une première étape de dire « oui. On va en parler » ; et c'est qu'on doit faire. Mais l'étape suivant, celle qui consiste à passer une résolution pour le rouvrir, on peut le faire à condition qu'on respecte les conditions que tu a mentionnés. A savoir, qu'il y a suffisamment de compréhension du fait que nous avons suffisamment pris en considération cette question.

Mais je crois que si on peut montrer qu'on a suffisamment pris en considération tel ou tel point. Alors on aura une raison valable de revenir en arrière, mais je ne pense pas que tu sois seul, isolé, si ce n'est que tu as exprimé ton point de vue en premier.

JONATHAN ROBINSON:

Merci Avri, Bret et Thomas.

BRET FAUSETT: Oui, je rejoins les préoccupations de James. Comment procéder à partir de maintenant? On a en parler pendant le weekend. Et je pense que c'est important de le redire. Il s'agit d'un groupe qui a travaillé pendant 13 mois. Et je pense que les membres de ce groupe de travail vous dirons qu'ils ont énormément travaillé. Tout ce qu'ils ont fait pendant 13 mois, ils ne souhaiteraient pas le refaire une deuxième fois. Donc il ne s'agit de refaire quelque chose qui a déjà été fait.

JONATHAN ROBINSON: Excusez-moi, j'ai oublié un intervenant qui souhaitait intervenir, mais allez-y Chuck.

CHUCK GOMES: Oui, je vais peut-être dire la même chose de Thomas, je ne sais pas. Corrigez-moi Thomas si ce n'est pas le cas.

Pour répondre à Bret, je pense qu'il est juste de dire que dans le cas des noms étendus de la Croix-Rouge, ce serait refaire le même travail. Je pense que ça été écarté parce qu'on essayait de le remettre dans le processus, donc personnellement, je ne pense pas qu'il s'agit là de refaire le même travail. Pour moi, on n'a pas fait une analyse approfondi de ce point-là, parce qu'on n'avait pas suffisamment de temps pour x raison

JONATHAN ROBINSON: Je pense que... J'ai Thomas, puis Maria sur ma liste d'intervenants.

THOMAS RICKERT:

Lorsque ce groupe de travail des PDP va réunir à nouveau. Il va se pencher sur des questions spécifiques clairement rédigé. Il ne s'agit pas de voir si il y aura d'autres entités, qui vont bénéficier de ses protections. On ne parle pas de désignation, on parle de notification, de longueur de notification. C'est comme si on revenait 6 mois en arrière. Depuis qu'on a fini nos travaux le TMCH, en voyant la charge de travail, cela pourrait avoir un impact. Mais je ne vois pas ici de chevauchement ou de duplication du travail. Donc j'étais ouvert à la suggestion selon laquelle on devrait l'analyser, mais je me suis également d'accord pour dire que c'est un processus qui a déjà été fait. On ne devrait pas mettre en péril ce travail.

Cela étant dit du point de la procédure, j'aimerais demander qu'une autre réunion du GNSO soit organisée, on ne peut pas voter aujourd'hui là-dessus parce qu'il y a un document enjeu, mais j'aimerais que le groupe de travail si on lui demandait de poursuivre ses discussions, de reprendre ces travaux aussi vite que possible, peut-être avant les vacances d'été.

JONATHAN ROBINSON:

Donc demande spécifique de réunion. J'ai David, Alan, Maria, et Avri.

DAVID CAKE:

Nous avons une certaine souplesse par rapport à notre réponse, par rapport au politique. Souvenez-vous que à la dernière réunion à Buenos Aires, on s'est mis d'accord sur le fait qu'on ne pensait pas qu'une

résolution des différences entre le GNSO et le GAC et leurs positions devraient être dictés par le Conseil d'Administration, mais plutôt par le GNSO. Le Conseil d'administration devait travailler sur le règlement intérieur portant vers cela. Maintenant on devrait assumer cette situation parce que c'est nous qui l'avons demandé.

Aujourd'hui je pense, j'ai le sentiment que certaines des préoccupations exprimées par James sont tout à fait valides. Je pense qu'on devrait tous comprendre qu'on travaille afin qu'il y ait plus d'intégration du GAC dans les processus du GNSO, ce qui veut dire qu'il peut y avoir des désaccords publics par rapport à ce processus, mais nous conviendrons tous qu'on peut tous se mettre d'accord sur ce processus, et qu'il faudra peut-être faire un petit peu de nettoyage. Et je pense qu'on devrait avancer là-dessus même si il y a des préoccupations, personne ne souhaite que ce soit un processus fréquent ou régulier. Il faut mettre en place des mécanismes pour s'assurer que les PDP ne prennent pas cette habitude.

JONATHAN ROBINSON: J'ai David, Alan et Maria.

ALAN GREENBERG: Je pense qu'il faudrait rédiger cela de sorte que cela nous pourrait ne pas être perçue ou considérée comme réouverture du sujet. Je suis d'accord avec ce qu'a dit Chuck. Je pense que les noms nationaux c'est pas quelque chose dont on a discuté de manière approfondi. Il en va de même par rapport aux acronymes IGO. On a trouvé des solutions

alternatives pour parer au plus vite, mais ça n'en est pas une. On n'a pas pris en considération les 90 jours, pour les centres d'échanges d'informations sur les marques déposées.

Cela étant dit, je ne serais pas opposé à ouvrir simplement parce que la situation à changer. Je pense qu'il faut être suffisamment souple pour le faire. Mais dans ce cas précis, là je ne serais pas disposé à rouvrir le débat.

JONATHAN ROBINSON

Oui Maria.

MARIA FARRELL:

J'ai une question par rapport à la façon dont nous allons organiser le travail. Est-ce-que les gens qui ont participé à ce travail vont continuer à travailler au NGPC sur l'IGO et INGO. Je ne sais pas comment on va procéder. J'aimerais que le Conseil se penche là-dessus parce que je ne pense pas qu'on va pouvoir couvrir de manière efficace les deux groupes.

JONATHAN ROBINSON:

On me rappelle qu'on a parlé de manière informelle de la question de savoir si on pouvait fixer un calendrier, et si la motion décidait que l'on reprenne les travaux, voir qui pourrait participer. Et je pense qu'en faisant cela on pourrait répondre à ce que vous venez de dire. On peut commencer à le faire. C'est délicat ici parce que on ne veut anticiper les

résultats du vote, mais peut-être qu'on pourrait procéder de cette manière.

AVRI DORIA:

Je ne suis pas sûr peut-être que j'ai mal compris ce qu'a dit Thomas, qui a dit lorsque nous allons reprendre cet effort du PDP. Moi, je pensais qu'on parlait d'une hypothèse. Si on reprenait les efforts du PDP.

Il y a une série de questions qui ont été posé ici qui pourraient ou pourraient ne pas être traité de manière adéquate dans les PDP précédents. Je pense que ce type de question doit être exprimé. Certaines personnes doivent dire voilà ces décisions ont été prises et nous n'aimons pas cela. Et je ne vois pas comment on pourrait être prêt à y répondre de manière rapide, parce que oui, on a parlé des noms nationaux, on n'a pas beaucoup approfondi, mais on a peut-être suffisamment approfondi les choses. On a peut-être pas suffisamment parlé des acronymes, mais on en a parlé. En termes de délai supplémentaire par rapport au centre d'échange d'information sur les marques déposées, c'est une idée totalement nouvelle, et je ne vois pas comment les PDP originaux auraient pu le couvrir. Comment ce sujet aurait pu être couvert par un nouveau PDP. Donc je pense que ce qu'on dit finalement, c'est que parti du fait qu'on va faire cela simplement et organisé une réunion exceptionnel pour qu'on puisse lancer ça alors que pour l'instant, on a qu'une demande qui ont besoin d'être davantage défini et je ne sais pas si il y a un problème lié à cette question. Donc il faut décider quelque chose parce qu'à l'heure actuelle j'ai l'impression qu'on n'est pas tous satisfait.

JONATHAN ROBINSON: Mettons nous tous d'accord, on a une réunion prévue le 24 juillet. Nous avons une proposition de Thomas de nous réunir de manière séparée, et avant cette réunion pour des raisons de rapidité. Maire du personnel peut nous parler du processus qu'on éventuellement mettre en place conformément au règlement intérieure. Marie pouvez-vous nous dire quel est le processus qui prévue? est-ce qu'on se réunir ou pas avant?

MARY WONG: Oui, précision. La section particulière dans le manuel du PDP GNSO, qui permet au Conseil de se lancer dans ce processus est nouveau, comme quelqu'un l'a dit. Donc il est important de comprendre comment l'utiliser.

Deuxièmement pour précision aussi: ces dispositions particulières et ce qu'on étudie maintenant n'ouvre pas le PDP ou le groupe de travail comme Thomas l'a dit avant. Au contraire, ce qu'il fait c'est que il permet au Conseil d'amender ou de proposer un amendement aux recommandations politiques et cette proposition repart ensuite aux groupe de travail original qui se réunit à cette fin de considérer cette proposition. Et en même temps, la proposition doit être soumise pour commentaire public à la communauté, de sorte que à une date ultérieure les recommandations du groupe de travail vis-à-vis de la proposition spécifique, et que tous les commentaires publics vis-à-vis des recommandations du conseil repartent au conseil pour voir ce qu'il décide. Poursuivre ou pas?

Et en termes de calendrier par rapport à la motion proposé par Thomas, quel que soit la date que vous envisagiez. L'idée actuelle c'est que le groupe de travail va se réunir à nouveau. Et on va lui fixer un calendrier pour présenter une recommandation particulière. Normalement la durée c'est 45 jours et la proposition sera également soumise pour commentaire publique, et la durée minimum c'est 40 jours. Ça c'est pour répondre à la question de Maria par rapport à sa préoccupation d'avoir une nouveau PDP sur ce point en particulier.

Enfin en termes de réunion spécial dont parle Thomas, si une disposition spécifique dit que dans ce cas il devrait y avoir un avis préalable de 14 jours, donc plutôt dans 14 jours, vous pourrez organiser cette réunion. Et comme Thomas l'a dit vous aurez ce temps pour faire des consultations avec vos unités constitutives.

JONATHAN ROBINSON:

Très en effet, nous avons un processus très strict. Et je pense qu'on a besoin d'une note de briefing à ce sujet pour avoir un résumé qui est très utile. Donc la question qui se pose maintenant c'est: est-ce-que ça doit être fait avant la réunion du 24 juillet, et si on doit avoir une réunion spécifique.

Thomas vous l'avez proposé, Avri vous avez été contre.

AVRI DORIA:

Oui, une question de clarification parce que je ne comprends pas tout. Est-ce-que nous devons voter sur le changement du PDP? c'est ça notre

premier vote? on voterait sur un amendement envoyé au groupe pour le remercier?

JONATHAN ROBINSON: Proposition d'amendement.

AVRI DORIA: Donc Thomas a proposé... je n'avais pas compris que c'était un amendement au PDP qui avait été proposé déjà. Donc proposé un texte qui amende le PDP et sur lequel nous voterions à cette occasion? Est-ce cela?

JONATHAN ROBINSON: James, Alan, Mary. Vous voulez clarifiez Mary Wong.

MARY WONG: Vous avez raison. Que ça soit une réunion exception ou une réunion du conseil? il y a aurait un vote spécifique sur la substance même qui doit être envoyé au groupe de travail.

AVRI DORIA: Très bien. J'espère avoir mieux compris maintenant. Donc au départ, vous nous avez dit on envoie un amendement. On envoie un amendement ou une question libellée?

MARY WONG: Je suis désolé si ce n'était pas clair. Si le conseil accepte d'envoyer un amendement, le conseil enverra l'amendement, en tant que tel au PDP, à la recommandation du PDP.

JONATHAN ROBINSON: James, Alan et Bret.

JAMES BLADEL: Oui, comme Avri, j'ai du mal à comprendre le calendrier de ces prochaines étapes. Ma question est la suivante. Est-ce-que la lettre contenait un calendrier précis? une recommandation pour un temps de réponse? ou bien est-ce-qu'on est obligé par une date limite de gérer la situation ainsi du timing, du calendrier, je ne comprends pas bien.

JONATHAN ROBINSON: Oui, très bonne question. Thomas vous pouvez nous expliquer un petit peu ce qu'il en ait du calendrier, donc vous nous proposez d'avoir une réunion intérimaire. Donc est-ce-que vous pourriez nous expliquer un petit peu ce calendrier?

JAMES BLADEL: Donc même si la lettre ne contient pas cela. Je crois qu'il y a peut-être d'autres projets qui rentrent en ligne de compte. Je ne comprends pas bien.

THOMAS RICKERT: Donc il n’y pas de date limite externe. On doit travailler d’une manière efficace, intelligente. Mais le premier PDF devra être expédié. Donc il serait tout à fait bon pour les GNSO d’être réactif. Fortement réactif, et rapide. Donc nous avons entendu John, qui nous indiquait que la réaction rapide était tout à fait positive et que on recherchait notre collaboration. Donc j’aimerais rendre honneur à ce concept et répondre rapidement, être réactif, c’est pour cela que je pense que même s’il y a pas véritablement de date limite au PDP, il me semble que nous devrions donner une réponse plus rapidement.

Je veux donner l’impression de ne pas être un poids qui ne va pas avancer rapidement.

JONATHAN ROBINSON: Dons la discussion était longue là-dessus. Donc, veuillez s’il vous plait parler uniquement du calendrier. James, Alan, Bret, Dan et Chuck.

JAMES BLADEL: Je viens de parler.

JONATHAN ROBINSON: Maintenant Alan Greenberg.

ALAN GREENBERG: Merci, la manière dont je comprends le processus. C’est que le vote que nous ferions dans une réunion exceptionnelle. La prochaine réunion a

pour but de faire en sorte que le groupe de travail se mette au travail pour parler d'un changement spécifique. Donc je ne sais pas exactement comment ça sera libellé. Donc on demande au groupe de travail s'ils sont d'accord ou pas d'accord. Ou s'ils peuvent penser quelque chose de différents. Et à ce moment-là, il y a aura un vote formelle du Conseil pour décider.

Donc, renvoyez cela au groupe de travail ne garantit pas que cela revienne en temps et en heure. Ça dépend de la réponse, si vous voulez de la réponse du groupe de travail. Donc on demande au groupe de travail de nous aider à prendre une décision.

JONATHAN ROBINSON:

Donc, c'est comme ça que nous comprenons le processus.

BRET FAUSETT:

Donc thomas, je crois que la motion va venir de votre part pour que cela avance. Je crois que ça va être important de bien libellé cette question. Donc je crois que c'est un petit peu ambitieux de dire qu'on peut être d'accord sur ce libellé, d'une manière si rapide. Donc je crois de toute façon qu'on n'y arrivera pas avant la réunion du mois de juillet. Et il me semble qu'il faut rappeler aux membres du groupe de travail que cela va arriver. Analysons ce qui a été fait auparavant. et commençons à réfléchir à ces problèmes pour anticiper un petit peu sur la motion qui sera passé de toute façon à la fin du mois de juillet lors de notre prochaine réunion.

JONATHAN ROBINSON: Donc voilà l'intention, commencez à réfléchir à ce calendrier le plus tôt possible, à faire un travail de préparation.

Bret, Dan, Chuck, et John. Soyons concis pour que nous puissions prendre des décisions et statuer à ce sujet s'il vous plaît. Chuck, et John.

DANIEL REED: Oui, c'est important d'aller rapidement. Donc il y a des conflits structurels au processus ICANN. C'est une possibilité de résoudre un de ces problèmes et je crois qu'il faut travailler d'une manière plus rapide et d'une manière plus efficace que nous l'avons fait de par le passé à l'ICANN. C'est une bonne opportunité.

CHUCK GOMES: Merci Jonathan. En ce qui concerne le calendrier, il n'y a pas de clause dans l'accord RAA actuelle par rapport à toutes les autres protections qui existent, où les termes avaient été mis et placés, donc temporairement -Je vois que Avri hoche la tête - et ce que j'ai entendu c'est qu'on besoin d'un amendement qui soit envoyé au groupe de travail. Ai-je raison? Donc le staff me dit oui. Donc cette motion doit être structurée différemment. Mais plutôt que d'essayer de faire cela ici, moi je suggère que vous travailliez avec le personnel, et que vous avanciez ainsi. Merci.

JONATHAN ROBINSON: Merci beaucoup Chuck. John.

JOHN BERARD:

John Berard, de l'entité commercial. Je ne suis pas d'accord avec moi-même. Oui, c'est difficile, c'est un peu spécial comme sentiment. Mais ce que je voudrais dire c'est que je veux être rapide. Je veux que ça se passe rapidement. Je veux qu'on avance plus vite. Je fais preuve de bonne volonté. Le GNSO collabore plus rapidement, plus facilement avec le GAC. Et je suis très tout à fait à être d'accord pour une réunion intérimaire pour voter sur un texte bien libellé et sur une motion. Mais néanmoins, d'un autre côté après avoir écouté Bret, j'ai quelques préoccupations. Est-ce que nous devons reconstituer ce groupe de travail? je ne sais pas, parce que j'ai l'impression que cela coupe l'herbe sous les pieds du conseil dans le cadre de ses délibérations, et c'est un précédent. On est en train de créer un précédent. Et ce précédent pourra nous poser des problèmes à l'avenir. Donc est-ce que l'on veut reconstituer ce groupe de travail? donc je ne suis plus sûr, de la décision que je voudrais prendre. Je comprends qu'il faut avancer vite, mais néanmoins nous avons ces règles qui nous limitent et que nous devons respecter.

JONATHAN ROBINSON:

Oui, je crois qu'il faut être prêt un résultat, mais ne pas supposer de la teneur du résultat. Donc, moi j'aimerais dire que ça ne pose pas de problème, de voir si l'on est disponible. On n'est pas sûr que cela puisse se faire. Et c'est très différent. Une autre réunion, on ne parle pas de reconstituer le groupe de travail.

JOHN BERARD: Mais je crois qu'il faut qu'on comprenne un tout petit peu mieux ce sur quoi on statue. Il me semble que lorsqu'on met en œuvre des actions, des règles qui ne sont pas encore bien défini. Nous créons comme je l'ai dit une impression qui n'est pas tout à fait favorable et positive.

JONATHAN ROBINSON: Donc écoutez on en a parlé très longuement. Je crois qu'il faut qu'on avance maintenant. Et sauf, s'il y a quelque chose d'autre à ajouter, ma compréhension que nous allons travailler à la réunion de juillet, qui est déjà à l'ordre du jour sur notre agenda. Et nous travaillerons d'ici cette réunion, le plus rapidement possible sans néanmoins allez trop vite.

JAMES BLADEL: Je serais très court. Je suis d'accord avec la moitié de ce que John a dit, mais je ne sais pas quelle moitié. Donc c'est la première fois, que c'est un nouveau processus qu'on utilise il faut faire attention. Si l'on crée un précédent. Si l'on ne crée pas un groupe de travail en avance. Ça donne l'impression qu'on ne soutient pas le résultat éventuel ce groupe de travail. Je ne sais pas, il ne faut pas donner la mauvaise impression, ça ne doit pas être interprété négativement.

[Inintelligible] de réfléchir à cela. J'écoutais Chuck Gomes dans la salle. Il a dit quelque chose d'important au niveau des contrats. Parce qu'il y a des TLD. Ça c'est pour tous les gTLD, pas les nouveaux gTLD. Certains TLD ne sont pas en rapport avec le clearing house. Donc il me semble que cette nouvelle équipe d'analyse on leur demande d'effectuer un travail difficile, parce qu'ils ne sont pas tous en rapport avec ce

processus. Donc je crois qu'on a encore beaucoup de choses à définir de beaucoup plus prêt.

JONATHAN ROBINSON:

Donc je suis d'accord avec vous. Et c'est un tout petit peu dangereux en effet. Il faut faire attention au mécanisme auquel on touche. Donc je crois que la situation s'éclaire. On en reparlera à notre prochaine réunion. Et nous ne tiendrons pas de réunion intérimaire, merci de tous ces débats.

Comme vous l'avez vu un peu plus tôt, nous allons maintenant passer à l'item #10, qui est une mise à jour sur le groupe de consultation entre le GAC et le GNSO. Donc nous passons au point 10 maintenant de notre ordre du jour.

Donc vous avez vu ce que nous avons fait lors de nos réunions avec le GAC. Nous avons vu les objectifs qui étaient de promouvoir un engagement plus rapide du GAC, au niveau des PDP, pour éviter autant que faire se peut la situation actuelle pour vraiment être plus efficace, avoir une collaboration accrue, sans heurt.

Et ce qu'on essaie d'atteindre ici, c'est de nommer une liaison GNSO au GAC. L'intention est d'avoir des spécifications, des clauses précises, avoir un processus de recrutement avec moi et les deux vice-présidents. Et essayer de nommer cette personne dans le cadre d'un vote, d'une motion devant le conseil. Donc c'est ce qu'on essaie d'obtenir, c'est ce qu'on essaie de faire. Donc il y a des décisions à prendre à la réunion, les décisions supplémentaires, c'est de permettre - et ça c'est simple -,

mais de donner l'accès à liaisons GNSO, donner l'accès au GAC et donc à la liaison PDP aussi. Donc nous aurions ainsi un groupe de soutien très utile. Il y a aurait une ressource de disponible. Donc ce n'est pas un changement matériel, c'est simplement demander plus de travail à la personne chargée de la liaison entre le GAC et le GNSO, puisque elle aura également accès à ces PDP.

Donc il y a aura un processus de notification du GAC également, donc ce que vous avez devant vous: c'est une proposition de formaliser la liaison la personne chargée de la liaison avec le GAC, GNSO – GAC. Donc est-ce qu'on soutien cela? quels changements voulez-vous effectuer? avez-vous des objections? donc indiquez ce que vous en pensez, vous avez la parole. Des commentaires, des questions.

Donc c'est un soutien semble-t-il? donc nous pouvons lancer le processus de recrutement, c'est un programme pilote sur un an, ce n'est pas permanent, mais nous devons faire une initiative pilote et nous espérons avoir donc une personne liaison dès la prochaine réunion du GAC à Los Angeles ICANN 51.

John, vous avez la parole.

JOHN BERARD:

John Berard de l'entité commercial.

Donc les trois réunions internationales de l'ICANN. Vous savez on a très peu d'interaction, sauf durant l'heure où nous sommes ensemble avec le GAC. On se retrouve individuellement parfois de manière informelle, mais je ne crois pas qu'on ne fait pas de véritable consultation, mais la

personne que nous allons choisir comme liaison pour jouer ce rôle avec le GAC, va avoir besoin de compétence [organisationnelle], de communication extraordinaire parce que ça va être sans synchronisation. On ne peut pas synchroniser cela. Ça va être des coups de téléphone, des contacts par courriel, parce que il me semble que cette personne va passer beaucoup de temps dans la salle du GAC, et les heures sont longues. Donc comment dire, je vois que ça va être une personne exceptionnelle. Je sais qu'on a beaucoup de candidats, de haut niveau, qui sont tout à fait au point, mais néanmoins ça va demander des compétences tout à fait spécifiques au niveau de la communication. On demande à quelqu'un de faire un travail vraiment difficile. Tout aussi important que difficile. Qu'en pensez-vous David?

DAVID CAKE:

Oui, je crois que vous avez raison. Oui, le temps, le bon moment, on a justement besoin de cette position parce que on ne peut pas avoir d'interactions nombreuses avec le GAC, c'est très difficile pour les conseillers, pour les membres du GNSO, de notre conseil. En effet, cette personne passerait la plupart de son temps dans la salle du GAC, lors des réunions d'ICANN, et il n'y aurait pas beaucoup en effet à ce moment-là d'interaction avec le GNSO donc c'est en effet difficile la communication avec le GNSO. Mais néanmoins, ils devront communiquer souvent par courriel pour obtenir un retour d'information des membres du conseil. Il me semble donc que la cause du problème que vous avez identifié, c'est exactement la raison pour laquelle nous avons de cette personne pour tenir ce rôle parce que il est difficile de communiquer avec le GAC parce que nous sommes un petit peu

séparés. Au sein même du GNSO, nous travaillons d'une certaine manière et le GAC travaille séparément lors des réunions de l'ICANN.

CHUCK GOMES: donc je crois qu'on doit identifier le bon candidat, il faut chercher et avoir une perspective très large.

JONATHAN ROBINSON: Un commentaire supplémentaire si vous le permettez en tant que Président du GNSO, Président du Conseil. C'est avoir quelqu'un sur place qui connaisse bien le GNSO, les procédures du GNSO, le processus de PDP du GNSO, les problèmes du processus que nous utilisons actuellement, une liaison du GNSO au GAC, plutôt que... je ne sais pas si ça va aller dans les deux sens. Il peut bien entendu nous donner des informations sur ce qui se passe au GAC. Mais c'est principalement pour que au GAC, il y ait une personne qui connaisse très bien le fonctionnement du GNSO, qui représente le GNSO, qui puisse donc informer des mécanismes politiques que le GNSO utilise. Il ne s'agit pas là d'un négociateur. Il s'agit d'un conduit d'information, et de quelqu'un qui représente le GNSO au sein du GAC. Voilà comment je vois la situation.

MARILYN CADE: Je m'appelle Marilyn Cade. Je suis responsable du CSG au BC. Je suis au micro pour faire une observation dans ce cadre. J'ai passé beaucoup de temps à l'ICANN depuis de nombreuses années. 17 ans que je viens aux réunions de l'ICANN. Et j'ai passé beaucoup de temps dans la salle du

GAC. Et nous avons des expériences passées où nous avons une liaison avec le GAC, sur des thèmes principalement. Il y a de cela bien longtemps. Il y avait des groupes d'actions, des groupes spéciaux. Je crois que le conseil va dans le bon sens en essayant d'avoir des liaisons, au pluriel. Et de renforcer la compréhension des méthodes gouvernementales, des méthodes de travail de tout le monde. Mais une petite observation si vous le permettez. Au départ, il y avait 25 gouvernements, ensuite il y en a eu 30, 40, on est en train de doubler, de tripler même le nombre de participants des gouvernements qui viennent au GAC avec un nombre de plus en plus nombreux de représentants de gouvernements. Donc c'est une croissance exponentielle, que nous avons noté au niveau du GAC. Si vous approuvez cela, et bien, je ne suis pas sûr Jonathan que [inintelligible] mon expérience compte beaucoup. Mais comment expliquez la structure du GNSO dans toute sa complexité. Comment expliquer le processus de prise de décisions? et comment savoir ce qui est beaucoup débattu au GAC? Moi, je crois que ça va être difficile d'effectuer cela et je ne sais si véritablement ça va faire un dialogue renforcé. Je crois que c'est presque impossible de gérer d'un côté tout le travail que vous avez à faire au GNSO et d'être un interprète et un expert et d'être présent dans la salle du GAC et d'écouter toutes les délibérations parfois longue et difficile du GAC. Donc je ne suis pas contre mais je voulais simplement vous indiquer cela, parce que le GAC connaît une croissance absolument exponentielle. Et je sais qu'il essaie d'avoir de plus en plus de gouvernements qui les rejoignent, plus de personnes. Et ça ça va représenter un fardeau très très fort sur une seule personne. Pour une seule personne, ça va être un travail très très lourd.

JONATHAN ROBINSON:

Oui, pour le moment c'est une seule personne. On ne peut pas se permettre les ressources supplémentaires, mais je ne sais pas ce qu'on peut faire à l'avenir. Nous avons donc possible liaison PDP. Donc est-ce que nous avons d'autres objections? nous allons continuer sur cette voie, et cela clos l'item 10. Et nous allons revenir au point 8, tel que nous l'avions à l'ordre du jour. C'est le débat d'un groupe de travail inter communautaire pour développer un processus de transfert du rôle de contrôle et de gardien des fonctions IANA. Donc ce que nous avons c'est un appel à des volontaires pour cette équipe du GNSO. Il y aurait 4 personnes, des 4 entités constitutives. Et je crois qu'il faut déterminer plus clairement la relation avec la piste responsabilité qui se développe beaucoup à l'ICANN. Donc je crois que c'est quelque qui chapote beaucoup d'éléments. Et je crois que l'on doit en parler pendant des heures, ou bien ça peut aller très vite. On peut tout simplement avoir une équipe qui va définir l'envergure du groupe de travail. Mais il semble que beaucoup d'entre nous ont travaillé en parallèle à cette réunion, et avant cette réunion ; peut-être que que vous connaissez toutes ces initiatives. Il y a beaucoup d'initiatives qui sont en liens, il y a en a d'autres qui se chevauchent. Donc parfois, on besoin de clarifier les choses. Donc je ne sais pas si vous voulez procéder tout de suite, donc je vais prendre une petite pause et voir si certains d'entre vous veulent intervenir à ce sujet. Ça a été lancé ceci par moi-même, Jonathan Robinson, et Byron Holland en tant que président respectif de la GNSO et du ccNSO. Et nous soutenons beaucoup cet idée, l'ALAC également et la SSAC soutiennent cet idée de groupe de travail inter communautaire pour analyser de plus près le rôle de transfert des fonctions de l'IANA.

WOLF-ULRICH KNOBEN: Bonjour, je n'ai pas eu la possibilité de vous dire bonjour, donc je le fais. Je suis très heureux de vous voir.

Je n'étais pas à Singapour donc j'ai perdu un tout petit peu le fil du débat, maintenant je vois toutes ces initiatives diverses pour la coordination, commission coordination, et je vois une initiative inter communautaire, groupe de travail inter communautaire, entités. Donc il y a une charte ébauche de charte à ce niveau, et il y a différents niveaux organisationnels. Ça j'ai été très surpris par cela. On essaie d'établir de très nombreux niveaux. Donc on essaie d'établir au départ une commission de coordination, un groupe de travail, des sous-groupes de travail. J'impression que ça doit fonctionner comme cela.

Vous parlez avec les entités constitutives de collaboration, vous parlez de cela avec d'autres acteurs à l'ICANN, donc je crois que il va y avoir différents groupes de coordination, différentes couches, différents niveaux, qui vont être établie. Alors est-ce-que l'on a pris cela en compte? comment est-ce que cela va être coordonné? comment on ne va pas perdre de vue l'objectif en vue? et la voie sur laquelle on s'oriente? c'est ça qui m'inquiète un tout petit peu, qui me préoccupe. Comment coordonner tous ces groupes qui travaillent de manière simultanée? comment ça va fonctionner?

JONATHAN ROBINSON: Merci beaucoup Wolf-Ulrich, je vais tenter de répondre à votre question. Nous sommes une organisation multi parti-prenante

ascendante. Donc il faut suivre ce modelé ce modelé. Et ça c'est l'objectif d'un groupe de travail intercommunautaire.

De plus nous avons un rôle de facilitateur, par définition, l'ICANN et toutes ses parti-prenantes font partie de ce modèle. Et ce faisant et reconnaissant également que cela permet d'aller au-delà de la communauté habituelle de l'ICANN. La coordination a été proposée comme une coordination de toutes les initiatives. Une analogie que j'ai entendu, c'est de voir ce groupe de coordination chargé de coordonner les travaux et les contributions provenant des différents groupes. Voilà un petit peu ce que j'ai entendu. Bien entendu, ces travaux peuvent prendre plusieurs tailles ou plusieurs formes. Et voilà, ce que ferait le groupe de travail de coordination. Aider dans tout cela. Si vous avez une analogie autre, mais c'est en tout cas, ce que j'ai compris moi. Je ne détiens pas la vérité, donc je ne sais pas si c'est le cas, mais voilà mon point de vue.

WOLF-ULRICH KNOBEN:

Ma préoccupation ça reste toujours la même, mais peut-être que dans ce processus, les mêmes gens vont venir à chaque fois, et le problème que je vois moi. C'est qu'il faut coordonner cela de la meilleure façon qu'il soit.

JONATHAN ROBINSON:

Merci. Marilyn.

MARILYN CADE:

Merci de me laisser réagir, parce que j'aimerais poser un certain nombre de question à prendre en considération pendant la discussion et pour les prochaines étapes. Je pense qu'on est tous en train de trouver notre direction. On essaie aujourd'hui de voir quel sentier et qu'est-ce que je vais trouver au bout de ce sentier? je crois qu'on en train de voir dans quelle mesure certaines activités vont continuer à être liée les unes aux autres, et à s'assurer que ces activités ne se chevauchent pas, mais soit liées. Et ça c'est l'une des questions que je voulais poser. Je crois qu'il va y avoir une question au forum public demain, et des idées par rapport aux fonctions du comité de coordination, ou du groupe de coordination. Peut-être qu'il faudrait garder cela à l'esprit pour aider à communiquer là-dessus, parce que je suis conscient que nous sommes en train d'essayer de voir au sein de la comité du GNSO qui vont être ces trois représentants. Quelles vont être les fonctions etc... et au début sans direction clair, ce n'est pas une critique, mais un commentaire, mais ça m'intéresse de savoir ce que vous en pensez. Je pense qu'il existe la possibilité d'avoir les mêmes personnes aux deux endroits, que ce soit une bonne chose ou pas je ne sais pas. Mais il y a beaucoup de gens dans la communauté qui s'intéresse à cette question. Donc qu'il y a ait une séparation entre un groupe et un autre je ne sais pas. C'est juste une idée. Et j'aimerais dire aussi que je pense qu'il y a un certain niveau de manque de retour d'informations, dont on a besoin entre le groupe de travail intercommunautaire sur la gouvernance de l'Internet de sorte nous ne restions pas en dehors de la transition. Et qu'on pense de manière rationnelle sur qui fait quoi.

JONATHAN ROBINSON: Oui, vous avez tout à fait raison sur ce que vous venez de dire et c'est un excellent point de vue pour cette équipe de rédaction.

CHUCK GOMES: Ce qui me préoccupe aujourd'hui c'est que la communauté technique a déjà beaucoup travaillé. Et donc si on poursuit comme ça il est important de faire en sorte qu'ils se sentent à l'aise par rapport à ce à quoi nous tendons. Je ne plaide pas en faveur de cela mais je veux m'assurer que ces personnes ne pensent pas qu'on est en train de prendre le contrôle de leurs noms de domaines et qu'ils se sentent à l'aise par rapport au fait que nous allons tout faire pour que cela fonctionne correctement.

JONATHAN ROBINSON: Je suis d'accord avec Marilyn. Il est bon qu'on en parle aujourd'hui au conseil, mais on va suivre cette question là demain. Donc je ne sais pas si on peut en conclure qu'on finit de traiter ce sujet là. Tony.

TONY HOLMES: Je partage beaucoup les préoccupations, qui ont été exprimés. Et je suis parfaitement conscient que cela prend beaucoup d'énergie pour nos unités constitutives. Donc on doit s'assurer en avançant que cela n'a pas d'impact négatif ailleurs. Il faut être sûr d'avoir un aperçu, une idée générale de la situation claire et correcte.

JONATHAN ROBINSON: Alors, le point 8, nous avons donc fini de le traiter. Point suivant actualisation sur les travaux de la partie du groupe de travail de révision du GNSO. Corrigé-moi si j'ai tort. Je crois que ce groupe de révision a fait une actualisation lors d'une séance publique il y a quelque jour. Oui, c'est le cas, mais donc vous avez l'occasion aujourd'hui d'écouter Jen Wolfe, qui nous aide, c'est la présidente de ce groupe de travail de révision du GNSO.

JENNIFER WOLFE: Excusez-moi pour ceux qui ont déjà entendu cela, mais nous avons présenté cette semaine au conseil du GNSO. Nous avons eu une réunion dimanche et on a fait des annonces par rapport aux travaux des groupes de travail. Alors actualisation pour ceux qui ne sont pas au courant. Les délais ont été légèrement étendus au premier juillet. Tout le monde a eu l'occasion de réviser les questions, les libellés. Notre groupe de travail va se réunir le 10 juillet, et on va s'assurer que tous puissent nous fournir leurs commentaires sur l'ampleur de la question et l'ampleur de la question. Je voulais également ajouter qu'on nous a posé la question de savoir si ces groupes de travail était à constitution limitée ou pas. Il s'agit de question ouverte. Vous pouvez intervenir sur tout, faire des commentaires sur nous, surtout si vous pensez qu'il y a une question qui n'a pas été couverte et qui est importante pour ce processus de révision. Vous avez l'occasion d'intervenir. Nous pensons avoir couvert tout, mais si ce n'est pas le cas. N'hésitez pas à nous le faire savoir.

Lorsque l'on passe au processus de révision, à la fin juillet probablement. On va continuer à mener cette enquête en ligne probablement au mois de septembre pour nous assurer que tout le

monde aura le temps de participer. Il y aura deux enquêtes: une version longue et une version courte. Version courte pour ceux qui n'ont pas suffisamment de temps ou qui ne connaissent pas suffisamment ICANN pour y répondre. Donc, vous pourrez choisir entre la version courte et la version longue. Donc une version plus longue, plus approfondi pour ceux qui connaissent mieux nos travaux et l'ICANN, sont disposées à consacrer du temps pour y répondre. Donc si vous ne voulez consacrer que 10 minutes à cette enquête, optez pour la version courte. Donc c'est très facile que tout le monde participe. Je vous encourage vivement donc et dans vos unités constitutives et vos groupes de garantir la plus grande participation.

Le personnel a sélectionné Westlake Governance pour être l'examineur indépendant, pour être sûr d'avoir les bonnes méthodes d'enquêtes en place. Ils vont mener une révision indépendante également. Et nous aurons également l'opportunité de réunir toutes ces données, de fournir notre propre analyse et révision.

Bien entendu à mesure que cette étude va avancer on vous informera. Sachez que lorsque vous choisissez de répondre à l'enquête, il faut que vous indiquiez votre nom et des informations de base, mais aurez également l'option d'y répondre de manière anonyme. Mais nous voulons nous assurer de recevoir une enquête par personne.

Je crois que c'est tout ce que j'avais à vous dire. Mais je suis à votre disposition si vous avez des questions sur cette révision.

AVRI DORIA: Dans votre sélection de Westlake, pour quel motif avez-vous choisi cela? je ne sais pas si il y a eu ce type de révision auparavant. Donc je me demande pourquoi cette décision a été prise. Est-ce-que ça a été fait en consultation le SIC? et pourquoi vous avez choisi Westlake? il n’y avait pas d’autre personne qui se portait volontaire?

JENNIFER WOLFE: Je ne sais pas. Je sais qu’il y avait un RFP. Ça été fait en conjonction avec le SIC. Donc je ne sais pas si cela répond aux critères du RFP. Je ne sais pas. Marika tu peux répondre, non? c’est tout ce que je sais, mais si tu veux, je peux me renseigner pour te fournir une réponse plus claire.

JOHN BERARD: Merci beaucoup d’avoir agi là-dessus. On a eu une discussion. Je crois que c’était samedi par rapport à l’ampleur et depuis, aujourd’hui on est mercredi. Est-ce-que vous avez la sensation que la communauté comprend et appuie l’ampleur du processus de révision de GNSO, tel qu’il est présenté par rapport à la présentation que vous en avez faite samedi.

JENNIFER WOLFE: Oui on a continué à évoluer par rapport au point de départ dans ce processus. Nous avons étendu les délais, jusqu’au 10 juillet pour obtenir des commentaires. Donc si vous pensez que les questions qu’on pose ne couvrent pas tout le champ. N’hésitez pas à nous le dire. C’est sur Wiki, si vous n’avez pas encore les données. N’hésitez pas à me les demander je vais vous les données. Une fois encore, nous avons tenté de tout couvrir avec nos questions, mais si vous pensez qu’il en manque.

N'hésitez pas à nous le dire. Nous sommes tout à fait ouverts à tout commentaire toutes observations.

MARIA FARRELL:

Jennifer le sais. Je le lui ai dit samedi. Je pense qu'ils ont fait un excellent travail là-dessus. C'est un processus extraordinairement complexe.

Mais je suis préoccupé par la vision du conseil par rapport à la conduite de cette enquête. Il semblerait que cela limite la possibilité de se pencher de manière substantielle sur la structure, sur l'efficacité des GNSO, sur la relation du GNSO avec d'autres parties de l'organisation et sur la manière dont le GNSO fonctionne. Donc je pense qu'il y a un véritable problème avec la limite en termes de méthodologies. Il y a toute une série de méthodologies qui est très utile pour mettre en place une révision complète qui va au-delà d'un questionnaire et d'une enquête.

Il est très bon de savoir que ça va être une enquête ouverte. Mais je pense que c'est encore trop limité, et je pense que c'est une révision, qui fait que les gens continuent de penser que c'est difficile de mettre en œuvre les choses. [mais je pense que nous sommes à une étape du progrès d'ICANN où nous devons analyser la maturité du modèle et accepter le fait] qu'il y a des choses inattendues qui seront dites.

On devrait avoir le courage nécessaire de voir que cette révision, n'est pas un simple exercice technocratique, qui a l'air d'être une révision mais qui ne produit pas les résultats d'une révision. Donc, je remercie

Jennifer pour le travail qu'elle a fait, et qu'elle continue de faire. Mais je continue d'être préoccupé par la direction que je vois, que prend le conseil ; qui ne saisit pas cette opportunité pour voir, se pencher sur les principaux organes de l'ICANN, voire comment ils font leur travail. Est-ce qu'ils sont efficaces? est-ce qu'ils nous écoutent? donc j'apprécie les efforts qui ont été fait mais je pense que c'est presque le péché originel qui est commis. Et malheureusement, ces préoccupations persistent. Mais il faut rester ouvert par rapport à cela.

JONATHAN ROBINSON:

Laissez-moi vous donner mon point de vue qui va peut-être faire changer le vôtre. Ce que voulait faire le conseil, dans le cadre de ces travaux. C'était la chose suivante. Si nous nous voulions lancer notre propre révision. Donc plutôt que de faire cela. Laissez-les le faire puis nous allons faire notre travail de la manière qui nous convient le mieux. Donc c'est un tout petit peu à nous de faire cela. Et on peut ne certainement pas en débattre maintenant, mais il faut voir cela comme une opportunité plutôt qu'un problème pour nous. Philip.

PHILIP SHEPPARD:

Commentaire très intéressant sur la question de l'ampleur. Je suis d'accord la préoccupation exprimé. Je suis un peu surpris par la différence entre le message du conseil d'administration et la mauvaise interprétation du conseil d'administration.

Parce que l'un des documents que j'ai lu plutôt, c'est la résolution du conseil d'administration qui date de septembre de l'an dernier, qui

faisait partie d'une décision de repousser la date de cette révision. Et avec ça, il y a pas de problème. En dans cette résolution, il est question de l'ICANN étant différent par rapport à la date ou cette révision va avoir lieu en termes de structure, l'importance de s'assurer que les parties et les nouvelles parties à l'ICANN soit impliqué dans le GNSO, et dans le développement politique. Ce message est relativement différent ou plutôt est différent des orientations préconisées. Donc je pense qu'il faudra voir ces deux documents, et voir quelles sont les différences dans le message, que l'on reçoit du conseil d'administration, parce que sinon ça va prêter à confusion. Il va y avoir un problème d'interprétation.

JONATHAN ROBINSON: Marilyn puis Tony.

MARILYN CADE: Je suis l'une des personnes qui a survécu ces dernières années au GNSO au processus de révisions avec Maria également. J'aimerais dire quelques mots par rapport à la manière dont Maria a réussi à garder toute sa tête à cette époque.

Donc processus de révision que nous avons eu à l'époque. La situation à l'ICANN était tout à fait différente. Un budget tout à fait différent, une communauté tout à fait différente, et un volume de travail tout à fait différent. Nous avons absolument besoin d'une auto-révision, mais à l'époque, on n'avait pas d'autre choix en termes de ressources disponibles. La seule chose et la raison pour laquelle j'ai voulu intervenir. La seule chose que je voulais dire c'est que: attention, on est

dans une autre situation en termes de complexité. Mais on est dans une autre situation en termes de ressources. Et on ne devrait pas penser de faire le travail, nous même en tant que parti-prenante très occupé peut d'une manière ou d'une autre remplacer les ressources financières de l'ICANN, pour accomplir du travail, que vous-même et l'autre communauté peut digérer et renvoyer pour amélioration.

Etant donné que je pense que la situation actuelle est bien meilleure maintenant qu'à l'époque où il a fallu faire notre auto-révision, même le volume de travail à l'époque n'était pas aussi grand.

JONATHAN ROBINSON:

Précision là-dessus, pour être sûr, de vous avoir bien comprise. Maria, parlait d'auto révision. Ça n'implique pas forcément des ressources supplémentaires.

MARILYN CADE:

Oui, j'ai fait un commentaire, ayant disant parfois dans le budget, en tant que organisation, on peut débloquent des fonds certaines choses et parfois pas pour des autres. Donc c'est un petit peu le sens de mon commentaire. Parce que si l'auto révision implique des coûts pour en termes de travail pour les groupes de travail inter communautaire et dans tout l'écosystème ICANN, etc etc. alors je pense que une partie de notre frustration de notre surcharge de travail vient du fait que on oblige peut-être les autres à travailler pour nous.

JONATHAN ROBINSON: Oui, je crois que j'ai bien compris ce que vous voulez dire. Attention au temps! je voulais simplement dire, Maguy, je te demande de m'excuser. J'ai l'impression qu'on allait vraiment rapidement et que on allait pouvoir attendre pour vous laisser intervenir, mais je ne sais pas être le cas. Donc Tonny, puis Maguy.

TONY HOLMES: Dans le même sens de ce que vient de dire Marilyn. Parfois j'ai l'impression que je suis en train de me remettre de l'expérience précédente de la révision du GNSO. Mais je pense que c'est une question, particulièrement importante. J'ai soulevé certains points quand on en a parlé au conseil, au début de la semaine, lorsque la question de l'ampleur de cet étude. On a eu des discussions avec les unités constitutives et il y avait un niveau élevé de préoccupation par rapport aux questions similaires que Maria mentionnait. Il y a un manque de clarté d'après moi, par rapport au chevauchement entre les améliorations culturelles et la révision elle-même. Ça ça m'empêche un peu. Et je pense que le pire qu'on pourrait faire c'est de faire un double emploi. Il y a un problème de temps également. Et là encore, il va falloir le résoudre. Donc je pense que c'est important d'essayer d'avoir une influence sur l'ampleur de cette révision du GNSO maintenant. Peut-être en fournissant certaines des contributions auxquelles Jennifer faisait allusion, mais peut-être faire part également des préoccupations qu'on a et peut-être que le ISP qui a peut-être le même sentiment s'exprime dans ce sens.

JONATHAN ROBINSON: Je sais que Maguy a attendu depuis longtemps.

[JAMES BLADEL]: On n'a pas été inefficace, comme dit le samedi. Cette analyse devait être portée. Elle ne l'ai finalement pas. Donc je ne dirais pas. Je ne voudrais pas qu'on pense qu'on n'a pas avancé. Ce n'est pas le cas.

MAGUY SERAD: Bonjour à tous. Maguy Serad, je comprends les défis, et les limites de temps qu'on tous. Nous avons pris la liberté de préparer une présentation. Ne vous inquiétez pas. C'est une présentation de 40 pages et quelques. Si vous vous concentrez sur les diapos 4, 5 et 6, on vous montre la situation avant maintenant et après. J'ai ajouté beaucoup de liens, beaucoup de documents de références, que l'équipe a collectées. On vous donne les données. On cible les mesures, et on vous donne les informations qu'on s'est engagée à vous donner pour améliorer le processus d'élaboration de rapport.

Nous sommes à votre disposition, Jonathan pour participer aux réunions. Je ne sais pas si je pourrais être là à toutes les réunions. Peut-être que la prochaine fois j'aurais plus de temps. N'hésitez pas. Si vous avez des questions à poser, on va y aller et par mail on vous répondra.

JONATHAN ROBINSON: Merci de votre patience. On va prendre note de cette présentation. Ça ça concerne le point 7 de notre ordre du jour, actualisation, je pense que ça fonctionne bien pour nous. Vous nous avez donné les

informations nécessaires. Et j'espère que nous allons pouvoir assurer un suivi de ce point lors de la prochaine réunion. Merci beaucoup Maguy.

Je pense que sur ce nous avons fini les points que nous avons à l'ordre du jour. Merci de votre présence dans la salle, outre la présence des membres du conseil, nous avons une réunion prévue demain matin. Je n'arrive pas à croire que nous sommes déjà mercredi, demain c'est jeudi. Laissez-moi voir s'il y a un autre point sous questions divers que vous souhaitez aborder. Sinon nous allons lever cette séance. Dans ce cas, merci à tous je crois que c'est une réunion très efficace, très utile, nous avons abordé des points très important. Merci à toutes les personnes qui ont participé. Merci aux membres du conseil. Merci de votre temps et de votre contribution. Merci à tous.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]